

Le 15 octobre 2021,  
A Sartilly-Baie-Bocage,

## Note d'information

Madame, Monsieur,

Nous vous informons d'un changement à compter du **8 novembre 2021** avec la reprise par la commune de la restauration scolaire.

En effet, suite au non renouvellement de la convention avec le collège, les services qui étaient auparavant mutualisés (production des repas et mise à disposition du self du collège pour les élèves de l'élémentaire du CE1 au CM2) prennent fin ce vendredi 22 octobre 2021.

La commune a décidé de maintenir et garantir durablement ce service de restauration auprès des familles de ses deux écoles publiques.

Un prestataire a été choisi pour la production des repas, il s'agit d'API restauration, leurs services garantissent des plats équilibrés pour les enfants et conformément aux réglementations de la loi EGALIM (50% de produits durables dont 20% issus de l'agriculture biologique). Les enfants pourront bénéficier tous les mois d'un repas à Thème et donner leur avis sur la qualité des repas proposés.

### **A compter du 8 novembre 2021 :**

- Les enfants de l'école élémentaire du CE1 au CM2 iront se restaurer à la salle Saint Michel. Afin de privilégier leur confort, deux services seront organisés pour ne pas dépasser plus de 60 enfants par service. Les lieux sont en cours d'aménagement pour que cette transition se déroule pour le mieux. Des animations sont d'ores et déjà proposées avec les enfants pour égayer la salle de restauration.
- Les repas arriveront le matin en liaison froide, du matériel de cuisine adapté sera installé et les agents concernés formés pour la remise en température des plats.
- Le lieu pour les enfants de la maternelle et les CP reste inchangé. Ils continueront à se restaurer à la cantine maternelle et les plats seront remis en température pour les deux services.



Les inscriptions à la restauration scolaire devront être obligatoirement confirmées à minima 48h avant pour la prise de commande des repas.

Nous vous confirmons notre volonté de promouvoir un service de restauration scolaire de qualité. Les élus et les agents concernés sont mobilisés et impliqués pour permettre une continuité de ce service dans de bonnes conditions.

L'adjointe aux affaires scolaires & périscolaires,  
Laëtitia VAUTIER

